

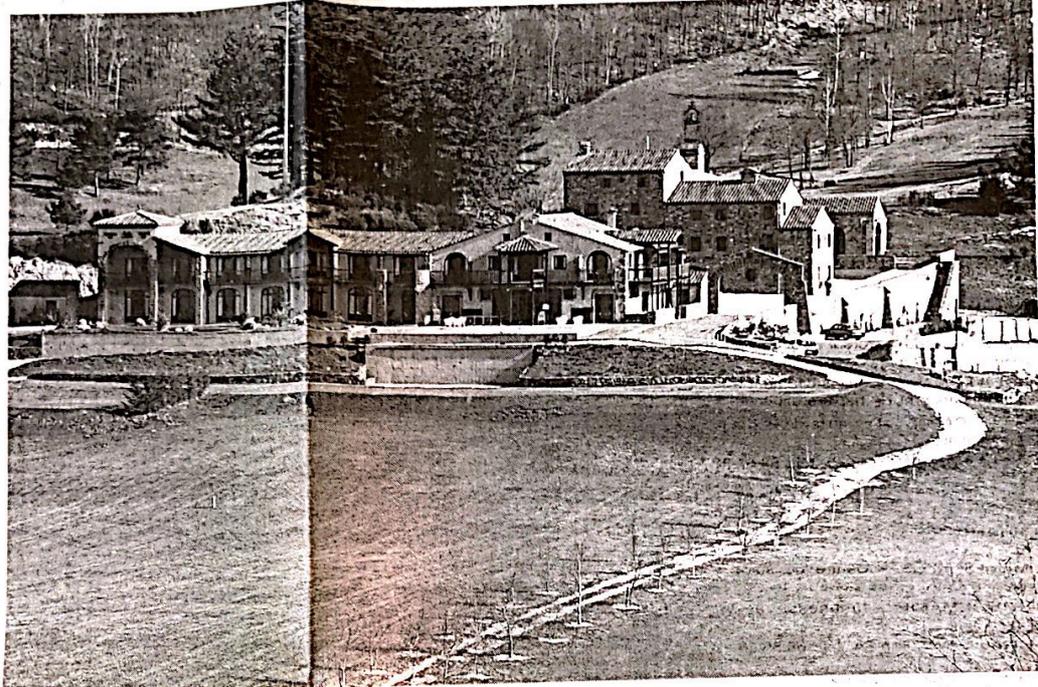
GOLF DE FALGOS À SERRALONGUE

Changement de propriétaire

Le golf de Falgos, situé au-dessus de Saint-Laurent-de-Cerdans, va changer de mains. L'industriel allemand Jürgen Mrachacz, l'actuel propriétaire qui avait créé les structures sportives et hôtelières, lassé par les tergiversations de l'administration, le cède à un particulier venu de la région de Lille. Il préfère maintenant se consacrer à ses autres affaires (1). Histoire d'un rendez-vous manqué.



Mme Brigitte Mercier, la responsable du domaine : "Le golf n'a jamais fermé depuis son inauguration en 1992... Il fonctionne très bien, merci..."



Le mas de Falgos, qui fut restauré en son temps par le premier propriétaire, un Belge, avec, au premier plan, l'hôtel-restaurant et le club-house. Photos Patrick DAVIAU

LES élus et les autorités administratives lui avaient dit : construisez le golf et vous aurez ensuite toutes les autorisations nécessaires... » Mme Brigitte Mercier, responsable de la structure actuelle est un peu amère. Elle fait remarquer que son patron a fait preuve de bonne volonté en investissant des sommes considérables (2) dans la restauration du mas de Falgos et dans l'installation du golf mais que les promesses n'ont pas été tenues.

et la préfecture des P.-O. Mais il présentait un faille énorme : le POS de la commune de Serralongue, sur le lequel il est implanté, n'avait pas été modifié en conséquence. Du coup le dossier a été immédiatement attaqué par les écologistes et le programme de 80 chalets et d'un hôtel 4 étoiles qui devaient rentabiliser le golf, n'a pu être poursuivi. L'administration ne pouvait ignorer cette faille. Mais notons à sa décharge qu'elle ne voulait pas voir se renouveler un phénomène courant en matière d'immobilier. C'est-à-dire que les logements auraient été construits mais le golf, objet de l'UTN, oublié. Le golf a donc pu être ouvert

le 16 juin 1992 avec un accueil de 80 lits et un restaurant d'une centaine de couverts implantés dans les bâtiments de la métairie restaurés. Depuis, le POS de Serralongue a été modifié en conséquence et la faille administrative n'existe plus. Cependant l'investisseur, entre-temps, s'est tourné vers d'autres horizons et préfère se consacrer à ses affaires industrielles. Le nouvel investisseur va-t-il poursuivre en ce sens ? Ce repreneur a mis une condition préalable à cet achat : les 4 km de route conduisant au golf devront être entretenus. De leur côté les maires concernés ont posé deux conditions. D'abord le golf devra rester ouvert au public, comme c'était le cas avec le propriétaire allemand. Par ailleurs celui-ci exploitait les 600 ha de forêt qui entourent le golf. La seconde condition c'est que les camions de grumes ne devront plus emprunter la route. Pour cela il emprunteront une piste forestière qui descend directement sur Serralongue. Une réunion, qui s'est tenue le vendredi 3 février 1995 à la mairie de Saint-Laurent-de-Cerdans, a réuni tous Les partenaires de cette reprise. La question reste de savoir si le nouvel investisseur poursuivra le programme immobilier. Maintenant que le POS est modifié, Jürgen Mrachacz aurait

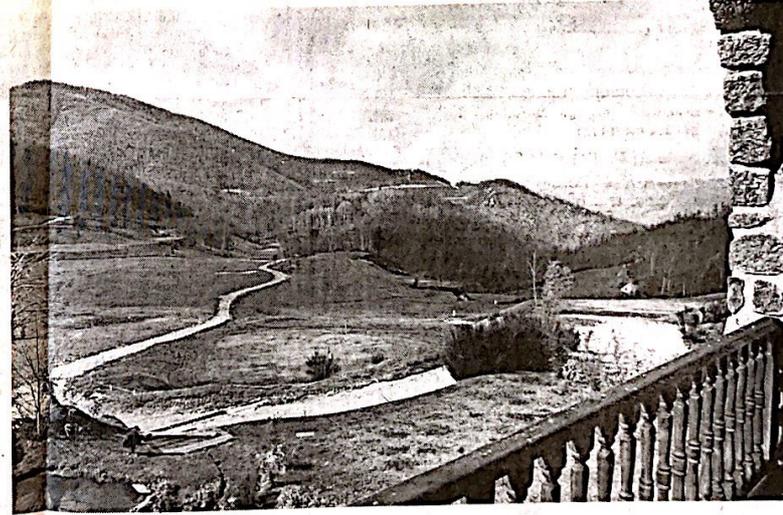
pu déposer un dossier en vue d'entamer son programme immobilier. Mais il considère que deux ans de tergiversations, et donc de perte de rentabilité sur un capital considérable, font douter de la fiabilité des administrations françaises. Ce départ, s'il n'obère pas l'avenir de ce fabuleux coin de

Vallespir, dans la mesure où il y a un repreneur, n'en reste pas moins une perte dans la mesure où les maires et élus locaux auraient peut-être pu, à terme, finir par le convaincre d'installer quelques micro-unités de production d'optiques Zeiss dans les hangars désaffectés de Saint-Laurent.

Le rendez-vous aura été raté. Dommage pour l'emploi.

Georges GIANADDA

(1) Il est par ailleurs porteur de 30 % des parts de la société Zeiss, dont le siège social se trouve à Jena, dans les environs de Franckfort-sur-le-Main (Allemagne) spécialiste mondialement reconnu en optique et d'un second golf situé en France, à Tolane (près de Grasse).
(2) Environ 50 millions de francs.



Vu depuis l'une des chambres de l'hôtel : le panorama bucolique des premiers trous du parcours. Le domaine forestier s'étend bien au-delà des montagnes que l'on voit à gauche, jusqu'aux tours de Cabrenç.

Green avec vue sur la mer

Depuis son ouverture, le golf est toujours resté ouvert et fonctionne, selon sa responsable, de manière très satisfaisante. « Parfois je me demande même comment les joueurs ont fait pour nous connaître... » note Mme Brigitte Mercier. En effet, la structure n'a jamais fait de publicité dans les revues spécialisées mais a bénéficié d'un support bien plus efficace : celui du "bouche-à-oreilles". Il faut dire que le site est prestigieux et a de quoi plaire même aux non golveurs. Implanté à 1 000 m d'altitude, il offre une vue fabuleuse à la fois sur le golfe de Rosas et sur le Canigou. Le parcours de 18 trous, avec un "par" de 70, est homologué par la fédération et offre une promenade de 5 671 mètres (4 750 pour les dames) entre sous-bois et collines. Club-house, restaurant, hôtel et résidences (avec piscine chauffée) ont les normes pour permettre l'entrée dans la chaîne "Relais et Châteaux". Beaucoup de visiteurs montent à Falgos simplement pour une promenade, la cueillette des champignons ou pour déguster les préparations de Pascal et Marie-France Borrell, respectivement chef de cuisine et maître pâtissier.

Route d'accès : une convention intercommunale

L'une des conditions, posées par l'acheteur, c'est que la route d'accès ait un statut municipal, afin que son entretien soit assuré. Elle traverse les territoires de trois communes : Saint-Laurent-de-Cerdans, Coustouges et Serralongue.

Les maires de ces trois communes se sont engagés à signer une convention qui gèrera cette route. « Nous sommes les seuls à l'avoir déjà classée en voie communale... » fait remarquer Pierre Raymond, maire de Saint-Laurent. « Nous

signerons cette convention... » déclare M. Marquès, maire de Serralongue. « Je suis décidé à signer le plus vite possible... » confirme M. Malignon, maire de Coustouges. Toutefois afin que la route s'abîme moins, les maires ont

demandé à ce que le trafic quotidien des camions de grumes, conséquence de l'exploitation des forêts de ce domaine, soit détourné sur une piste qui passe derrière, sur le territoire de Serralongue.